



# L'Europe ne doit pas faire l'impasse sur sa stratégie gaz

## L'importance des gaz renouvelables pour la transition bas carbone.

Dans un rapport publié fin mars, l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) estime qu'un cinquième de la demande mondiale de gaz pourrait être assuré par le biogaz et le biométhane. Elle rappelle que « *les gouvernements qui cherchent à accélérer leurs transitions vers des énergies propres ne devraient pas oublier l'importance des gaz faiblement carbonés* ». La CFE Énergies qui ne cesse de défendre la place des gaz renouvelables comme un des outils de la décarbonation ne peut que saluer cette prise de position de l'AIE.

Dans cette perspective, la CFE Énergies souligne que la croissance de cette filière bas carbone ne pourra pas se faire en France sans le soutien financier et politique du Gouvernement alors que l'AIE demande elle « *une réorientation des investissements allant habituellement à la filière gaz naturel vers celle des gaz faiblement carbonés* ».

Parce qu'il s'agit là d'une question de structuration de filière industrielle, de création d'emplois locaux et de développement des territoires, la CFE Énergies avait salué l'inflexion donnée dans la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie en faveur des gaz renouvelables. En effet, le bilan négatif du soutien massif accordé au développement de certaines énergies renouvelables électriques milite pour une réorientation en faveur des énergies renouvelables thermiques. La dépense de milliards d'euros pour importer de Chine des panneaux solaires et des éoliennes justifie à elle-seule un meilleur usage des deniers publics en faveur des gaz renouvelables !

## L'Europe doit se doter d'une stratégie gaz et soutenir les infrastructures gazières.

Cette question est tout autant d'actualité au plan européen avec la stratégie méthane dont la Commission européenne vient de dévoiler les premiers éléments. En effet, il y va de la « *crédibilité* » de l'industrie du gaz en tant qu'énergie de transition bas carbone. Mais pour la CFE Énergies, il est urgent que la Commission aille plus loin que cette volonté affichée de réduire les émissions de méthane en développant une véritable stratégie gazière bas carbone pour l'Europe.

Alors que les débats sur la taxonomie se poursuivent, la CFE Énergies demande que la Commission s'empare de la question de l'avenir des infrastructures gazières européennes. Éléments centraux de la souveraineté et de la sécurité énergétiques de l'Europe, ces infrastructures sont essentielles à la production et du transport des gaz renouvelables et de l'hydrogène bas carbone.

Dès lors, l'Exécutif européen doit développer les cadres réglementaires et financiers européens permettant de soutenir les investissements dans les infrastructures gazières dans la mesure où elles contribuent au développement des solutions bas carbone que sont le gaz vert et l'hydrogène décarboné.

Contact presse : Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com